

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2018)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** SFO : Société fribourgeoise des officiers

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## 100<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1918

11 novembre 1918, vers 5h15 du matin, dans une clairière de la forêt de Compiègne. Dans le wagon-restaurant du train du maréchal Ferdinand Foch, généralissime des armées alliées sur le front ouest, les représentants de la France et de l'Allemagne signent l'armistice. Il est appliqué le même jour à 11 heures sur le front, pour une durée de 36 jours. Reconduit plusieurs fois, il aboutit à la signature du traité de paix de Versailles, le 28 juin 1919.

En raison de sa neutralité, la Suisse n'est pas belligérante. Elle est cependant touchée par les conséquences de la guerre. Le Conseil fédéral décide la mobilisation générale pour le 1er août 1914. Près de 220'000 hommes entrent en service entre le 3 et le 7 août. L'Assemblée fédérale confère les pleins pouvoirs au Conseil fédéral et élit général le colonel commandant de corps Ulrich Wille. Le dispositif militaire mis en place subsiste dans les grandes lignes jusqu'à l'armistice, moyennant un système de relève. Durant le service actif, près de 3'000 soldats perdent la vie, principalement pour cause d'accident ou de maladie ; on dénombre un millier de violations de frontière. Les militaires mobilisés passent en moyenne 500 jours sous les drapeaux, sans indemnité pour perte de gain. Leur absence impose de lourds sacrifices à leur famille et à la société. De violents conflits sociaux secouent la Suisse vers la fin de la guerre. Ils aboutissent à la grève générale de novembre 1918, au moment même où l'armistice est signé. La troupe est mise sur pied pour assurer le service d'ordre dans plusieurs villes. Le régiment d'infanterie 7, le « régiment de Fribourg », y participe, notamment à Berne et à Zurich.

Après la guerre, le service actif est commémoré par des monuments aux morts érigés dans plusieurs districts du canton de Fribourg. Dans la capitale, une plaque est apposée au mur de l'église Notre-Dame en mémoire des défunt du régiment 7. Pour honorer la mémoire des soldats morts au service de leur patrie et venir en aide à leur famille, la fondation *In Memoriam* voit le jour le 22 février 1919. Toujours active, elle organise la cérémonie

*In Memoriam* à Fribourg sur mandat du Conseil d'Etat. D'autres cérémonies ont lieu à Bulle et à Estavayer-le-Lac. En novembre 1920, une plaque commémorative est inaugurée sur la façade de l'Hôtel-de-Ville de Fribourg (image de la couverture). Aujourd'hui encore, la couronne portée lors de la cérémonie *In Memoriam* est déposée au pied de ce bas-relief de bronze, œuvre du sculpteur Ampelio Regazzoni.

Le dimanche 11 novembre 2018, la cérémonie *In Memoriam* de Fribourg marquera l'anniversaire de l'armistice. La cérémonie commencera à 9h15 sur la Place Georges-Python par la prise du drapeau du Contingent des grenadiers fribourgeois. Autorités, invités et délégations défilent ensuite jusqu'à la Cathédrale St-Nicolas, où la messe sera célébrée à 10h. Elle sera suivie de l'allocution du M. le Commandant de Corps Daniel Baumgartner, Chef de l'instruction.



### Agenda SFO 2018 - 2019

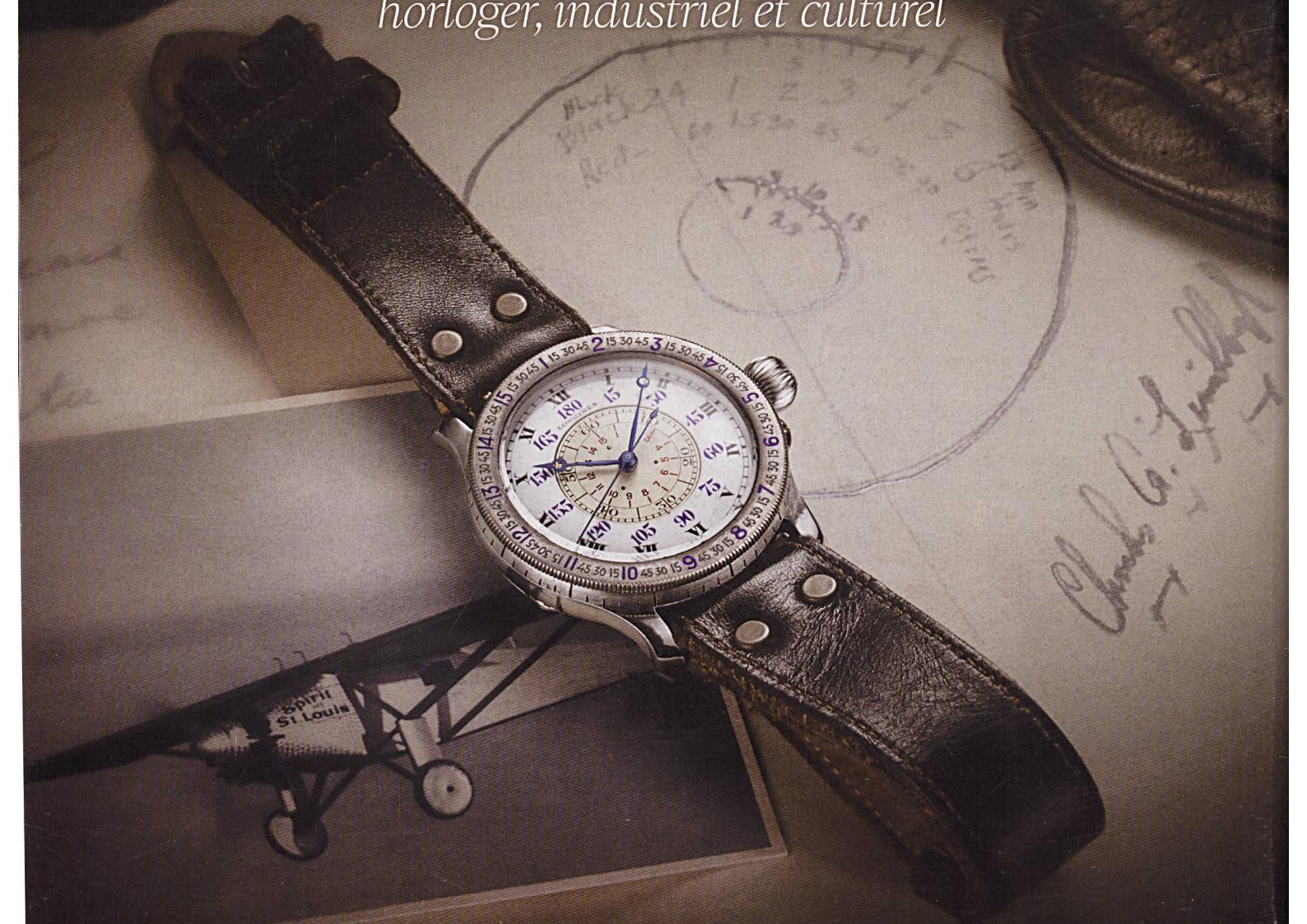
04.11.2018	Cérémonie In Memoriam, Estavayer-le-Lac
11.11.2018	Cérémonie In Memoriam, Bulle et Fribourg
17.11.2018	Soirée de gala, Hôtel Cailler, Charmey
18.11.2018	Pèlerinage militaire fribourgeois, Bourguillon
11.01.2019	Soirée-stamm de Nouvel An, Fribourg

Informations complémentaires et bulletin en ligne de la SFO : [www.sfo-fog.ch](http://www.sfo-fog.ch)

**LONGINES**

# MUSÉE LONGINES

*A la découverte d'un patrimoine  
horloger, industriel et culturel*



Visite guidée du musée en  
français, allemand, anglais,  
italien ou espagnol

Merci de prendre  
rendez-vous par téléphone  
au 032 942 54 25

Ouvert du lundi au vendredi  
09h – 12h / 14h – 17h  
fermé les jours fériés